



SOLIDARITE FEMININE POUR LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT INTEGRAL
« SOFEPADI »

RAPPORT ANNUEL 2018

ABREVIATIONS ET SIGLES.

ADF : Alliance of démocratiques forces
AGR : Activités Génératrice des Revenues
AMAB : Association des Mamans Anti-Bwaki
APS : Assistante Psycho- Sociale
AVEC : Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit
BCNUDH : Bureau Conjoint de Nations Unies pour les Droits Humains
CAF : Collectif des Associations Féminines
CAM : Centre d'Apprentissage de Métiers
CDT : Conseillères De Terrains
CDV : Conseil pour le Dépistage Volontaires ;
CEJA : Centre D'Etudes Juridiques Appliquées.
CKWM : Centre Karibuni Wa Mama ;
DI : Dommages et Intérêts
ECL : Enfant en Conflit avec la Loi
EPU : Examen Périodique Universelle
FFPI : Fédération des Femmes Protestantes de l'Ituri
FRPI : Front Patriotique pour l'Ituri
GADHOP : Groupe d'Associations de Défense de Droits de l'Homme et de Paix
GD : Groupe de Dialogue
GLHRP : Great laks humain Right Program
HCR : Haut-Commissariat pour les refugies
HGR : Hôpital General de Reference
IST : Infections Sexuellement Transmissibles
ISTM : Institut Supérieure de Technique Médicale
ISP : Institut Supérieure Pédagogique
ISDR : Institut Supérieur de Développement Rural
JIFA : Journée Internationale de la Femme Africaine
MUSO : Mutuelle de Solidarité
NP : Noyau de Paix
ONGDH : Organisation Non Gouvernemental de Droits Humains
PCA : Présidente du Conseil d'Administration
PGR : Procureur Général de la République
PNC : Police Nationale Congolaise
PPFE : Police de Protection des Femmes et des Enfants
RCR : Radio Canal Révélation
RSLF : Rien Sans les Femmes
RTK : Radio Tangazeni Christo
SGBV : Violences Basées sur le Genre ;
SVS : Survivantes de Violences Sexuelles
SUWE : Synergie Ukingo Wetu

TMG : Tribunal Militaire de Garnison
TGI : Tribunal de Grande Instance
UCBC : Université Chrétienne Berlingue du Congo
UOS : Université Officielle de la Semuliki
UNIC : Université du Cepromade
VVS : Victimes de Violences Sexuelles

I. INTRODUCTION

Le présent rapport retrace les réalisations de la SOFEPADI durant l'année 2018 ; cadrant avec le programme Triennal (2016-2018) mais aussi les instruments et texte juridique prônant la défense des droits spécifiques des femmes et filles.

La SOFEPADI s'est assigné les objectifs suivants:

- 1. Assurer la prise en charge médicale des victimes des violences sexuelles, violences basées sur le genre et promouvoir la santé de la femme et de la famille au sein du centre KARIBUNI WA MAMA ;**
- 2. Améliorer la prise en charge juridique et judiciaire des victimes des violences basées sur le genre au sein des communautés et des juridictions ;**
- 3. Améliorer la prise en charge psychosociale des victimes de violences basées sur le genre au sein des communautés et renforcer le pouvoir économique de la femme par l'apprentissage des métiers, la création des unités de transformations des produits agricoles, les AGR et l'apprentissage de métiers ;**
- 4. Assurer une large diffusion de message de lutte contre les violences basées sur le genre dont sont victimes les femmes et les filles ;**
- 5. Accroître la participation de la femme aux instances de la prise de décision au niveau local, Provincial et National ;**
- 6. Renforcer la réconciliation, promouvoir la paix et améliorer la gouvernance locale à travers les mécanismes de transformation des conflits pour un développement durable du secteur de BENI-MBAU ;**
- 7. Appuyer le renforcement institutionnel de SOFEPADI**

11 700 personnes, est le nombre des bénéficiaires ciblés par les activités de cette dernière année du triennal. Notre cible provient de différentes couches au sein de la population, essentiellement :

- Femmes et filles victimes de violences sexuelles et autres violences basées sur le genre (accompagnées par SOFEPADI) ;
- Des animateurs de la société civile : confessions religieuses, associations féminines, associations des jeunes, organisations des droits de l'homme, associations savantes, diverses corporations et syndicats, structures basiques de santé, leaders coutumiers...

- Des acteurs clés : Acteurs étatiques, spécialement des opérateurs du secteur de la justice, des acteurs nationaux qu'Internationaux œuvrant dans la répression des violences sexuelles, la justice et la sécurité ;
- Des membres des communautés en conflit et ayant bénéficié de l'expertise de la SOFEPADI dans le règlement de leurs différends, les groupes des jeunes, les mutuelles et les femmes rurales ;
- Des leaders des partis politiques, les femmes candidates, les organisations féminines de la société civile, les coalitions et composantes politiques.

Les activités projetées au courant de l'année 2018, ont été effectives grâce aux soutiens financiers que matériels des partenaires ci-après :

Partenaire	Activités/Projets	Code du projet	Lieu	PERIODE DU PROJET
Ambassade de France	projet d'appui à la justice en faveur des femmes survivantes de violences sexuelles en territoire de BENI	2018-1160347	BENI	Avril-Septembre 2018
Ambassade de Norvège	Projet de promotion de la santé de la femme et de la famille	COD 13/0014	Bunia	Janvier à mars 2018
PRBB	Projet d'autonomisation socio-économique des femmes SVS en ville et territoire de Beni		BENI	Janvier à Septembre 2018
MONUSCO CAS	Projet de renforcement de capacité opérationnelle du service de protection civile Beni ville et territoire par dotation d'équipements opérationnels sur terrain.		BENI	Février- Avril 2018
FMDH	Appui institutionnel aux activités de SOFEPADI	13-1010-1818	BENI, BUNIA et KINSHAS A	Juillet 2017- Décembre 2018
FMDH SEC	Appui institutionnel aux activités de SOFEPADI	13-1010D-1818	BENI et BUNIA	Janvier 2017-Juin 2017
RAUSING	Fight against impunity of crimes of sexual violence and consolidation of peace in the DRC		BENI, BUNIA et KINSHAS A	Avril 2018-
OAK FOUNDATION	Core support	OCA Y-16-620	Beni, Bunia et Kinshasa	Juin 2018 à Mai 2019

AJWS	Droit à la santé et accès à la justice	11236 et 12121	BUNIA & BENI	Novembre 2017- Octobre 2018
AJWS-SECURITY	Projet d'aide humanitaire pour les communautés déplacées de DJUGU en ville de Bunia	11863	BUNIA	Juin à septembre 2018
FFC	projet de sensibilisation contre la maladie à virus Ebola	28/FFC-DF/018	Beni	Octobre – Décembre 2018
HPP 2018/TROCAIRE	Projet de réinsertion socioéconomique des victimes de violences sexuelles en Ituri	DRC-1703-07	BUNIA	Janvier à Décembre 2018
YORK UNIVERSITY	Projet de recherche sur la violence sexuelle et les politiques de développement autour des rapports de genre dans la République Démocratique du Congo (RDC) et Conférence sur l'esclavage conjugal en temps de guerre		BUNIA	Janvier à Décembre 2018
SOFEPADI	Autofinancement Centre Médical Karibuni Wa Mama/Fiches Médicales et examens de laboratoire, diverses soins médicaux, hospitalisation et la culture des champignons		BUNIA et BENI	Janvier à Décembre 2018
FONDATION TIDES - NOVO	Appui institutionnel aux activités de la SOFEPADI	TFR-1700620	BUNIA, BENI et KINSHAS A	Mars à Décembre 2018
IMPACT	Programme de formation des groupes de femmes exploitant minier sur le Droit, le genre et le leadership en territoire de Mambasa.	SOFEPADI/G AC/GENRE-DFAE/2018-01	BENI	Avril à Décembre 2018
IAPF/TROCAIRE	Projet d'appui à la protection et autonomisation socioéconomique des victimes des violences sexuelles et basées sur le genre en province de l'Ituri	DRC 1702-14	BUNIA	Février à Décembre 2018
UNICEF	Projet d'assistance multisectorielle aux		BUNIA	Octobre 2017 à Février 2018

	survivants des violences sexuelles et autres violences basées sur le genre en Territoires d'Irumu, Djugu et Mahagi en Province de l'Ituri.			
Fondation Nos vies en partage	Projet d'Assistance Multisectorielle aux victimes de violences sexuelles et celles basées sur le genre en province de l'Ituri		BUNIA	Août à Décembre 2018
HELP AGE	Projet d'assistance aux ainées activistes et survivantes de violences sexuelles		BUNIA et Beni	Janvier à Mars 2018
Culture of Résistance,	Projet d'appuis à la scolarisation des enfants victimes et ou issues des viols ;		BENI	Octobre 2018 à Mars 2019

II. PRESENTATION DU CONTEXTE DURANT LA PERIODE D'EXECUTION DES ACTIVITES DE 2018

Les zones d'interventions de la SOFEPADI en particulier, la République du Démocratique du Congo en générale traverse depuis plus de deux décennies, une période d'insécurité généralisée. L'année 2018, année électorale a été caractérisée par une inquiétante dégradation¹ de la sécurité sur toute l'étendue du Pays et très accentuée au Nord Kivu; entraînant les violences électorales, tortures, exécutions sommaire, tueries, les kidnappings, les viols et les déplacements massifs internes et externes de la population. Plusieurs cas de violation des droits humains ont été aussi répertoriés.

En plus de la situation sécuritaire, la maladie à virus Ebola a été déclarée dans les provinces du Nord Kivu et ITURI.

❖ Sur le plan sécuritaire :

- Le contexte sécuritaire du territoire de BENI, s'est caractérisé par l'activisme des rebelles des Allied Democratic Forces (ADF-NALU) et des milices du groupe armé « mai-mai ». Au cours de la période sous rapportage, les attaques de présumés rebelles ADF se sont accentuées dans plusieurs agglomérations voir même jusqu'au centre de la ville de BENI. Le bilan réel de ces atrocités n'est pas connue mais selon le rapport de monitoring produit par le point focal de la Sécurité de la SOFEPADI, dans le courant du mois de Novembre ; nous avons comptabilisé 66 personnes massacrées, 28 personnes kidnappées parmi

¹ <http://www.rfi.fr/afrique/20181224-rdc-inquietante-degradation-situation-securitaire-nord-kivu-beni>

lesquels 16 enfants, 5véhicules incendiés, 12 maisons d'habitation brulées ainsi que des biens et bétails de la population emportés.

- En ITURI, violences liées au conflit dit interethnique déclenchés en territoire de Djugu, depuis février 2018. Ces violences ont causé d'énormes pertes en vies humaines, déplacements massifs de la population, des maisons incendiées, des biens matériels et bétails pillés.

❖ **Sur le plan Humanitaire**

La province du Nord Kivu, comme celle de l'ITURI ont enregistré des nombreuse vagues de déplacement massif des populations interne mais aussi externe. Certaines agglomérations se sont carrément vidées de leurs habitants au détriment des autres surpeuplées par des déplacés internes; créant ainsi des problèmes liés à l'hygiène, à l'alimentions et au logement et occasionnant la propagation de la maladie à virus Ebola.

- A Beni, Il y a même eu suspension des activités scolaires pendant 2 mois. Réclamant ainsi la restauration de la Paix, des manifestations de revendication et de contestation ont été organisées par différentes couches entraînant ainsi la succession des journées dites mortes, durant lesquelles notre bureau restait fermée pour des raisons de sécurité. Le suivi de quelques bénéficiaires n'a pas été possible car celles-ci qui se sont déplacées vers des endroits jugés plus ou moins sécurisés.
- En Ituri, au mois de Février 2018, il s'est enregistré des déplacements massifs des populations de Djugu vers d'autres territoires et la ville de Bunia, et même d'autres pays (Ouganda), craignant les massacres perpétrés par des assaillants non autrement identifiés Selon les informations disponibilisé par OCHA-Ituri, au moins 10172 personnes déplacées de guerre ont été enregistrées au Site 1 des déplacés se trouvant à l'Hôpital Général de Référence de Bunia (sans compter nombreux qui étaient accueillis dans des familles d'accueil) ;

❖ **Sur le plan Sanitaire :**

L'épidémie de la maladie à Virus Ébola a été officiellement déclarée à BENI en date du 1er août 2018. La zone de santé (ZS) de MABALAKO, située dans la commune rurale de MANGINA (environ 30 Km du centre de la ville de Beni) a été l'épicentre de l'épidémie. Pour faire face à cette épidémie, Quelques mesures de santé publique ont été prises et sont en cours de mise en œuvre et de vulgarisation.

Avec les mouvements de la population ; la propagation de cette maladie est loin d'être maitrisée. Depuis le début de l'épidémie, le nombre total de cas confirmés/probables rapportés (Rapport conjoint Ministère de la Santé et L'OMS ²du 26 Décembre 2018) est de 582 cas (534 cas confirmés et 48 cas probables) dont 338 décès (291 parmi les cas confirmés et 41 probables).

A cet effet ; cette situation sanitaire d'extrême urgence ne nous a pas permis de poursuivre toutes les activités planifiées. Il y a eu l'arrêt momentané de nos activités réunissant plusieurs personnes à BENI et ses environs.

² <https://www.who.int/csr/don/28-december-2018-ebola-drc/fr/>

III. PRESENTATION DES REALISATIONS SELON DES DIFFERENTS OBJECTIFS

Par rapport à l'objectif 1: « la prise en charge médicale des victimes de violences sexuelles, basées sur le genre et la promotion de la santé de la femme et de la famille sont assurées ».

- **Évaluation de la fréquentation du CENTRE MÉDICAL KARIBUNI WA MAMA :**

A Bunia, notre ONE STOP CENTER ,le Centre médicale KARIBUNI WA MAMA, opérationnel depuis 2010, est le cadre de prise en charge des victimes de violences sexuelles et violences basées sur le genre, ainsi que d'autres cas liés à la santé de la reproduction. **De Janvier à Décembre 2018, 7801 consultations ont été réalisées, dont 5403 nouveaux patients et 2398 anciens patients revenus pour des suivis.** La moyenne de la fréquentation mensuelle du centre médical est estimée à 650 patients dont 450 Nouveaux cas. Et de cela, nous pouvons déduire que le centre a reçu **21 Nouvelles consultations** par jour.

*Le Centre Médical a à lui seul reçu et pris en charge pour cette année 2018 ; **578 nouveaux cas des violences sexuelles et 552 anciens cas pour le suivi.***

Tableau 1 : Répartition du taux de fréquentation du Centre Médical selon les plaintes enregistrées (Nouveaux cas)

Types de plainte des patients	Total patients pris en charge	Nouveaux pris en	Total Patients venus pour le suivi
Infections sexuellement transmissible (IST)	1789		914
Planning familial	245		527
Conseil Dépistage Volontaire	1783		
Autres PATHOLOGIES y compris les PVV	922		
Total	4739		1441

Commentaire : La plupart (38%) des patients qui fréquentent le centre KARIBUNI WA MAMA viennent pour le dépistage volontaire et 29% présentent des plaintes d'infection sexuellement transmissible.

- **Prélèvement et examens des échantillons au service de laboratoire :**

926 patients (663 Femmes et 263 hommes) dont 32 cas des VSBG, ont bénéficiés du service de laboratoire implanté cette année sur place au centre médical.

Le grand défi pour le bon fonctionnement du Laboratoire reste le manque des certains matériels, cette précarité a entraîné le transfert de 5 cas pour analyse de Gene expert ; 3 cas des Ziells et 1 cas de Culture et antibiogramme.

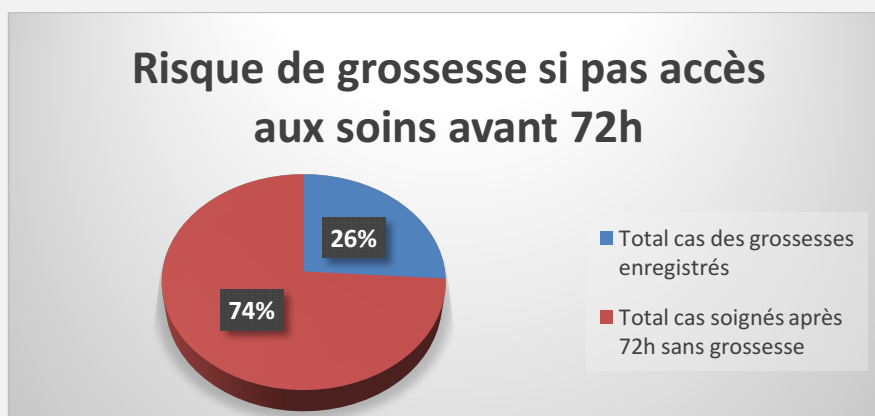
- Vue sur la Prise en charge des victimes des violences sexuelles :

Total des cas pris en charge : 692 victimes de violences sexuelles ont été identifiées et prises en charge par la SOFEPADI pendant toute l'année 2018, repartis selon les zones d'intervention : **578 dont 8 hommes** ont été pris en charge à BUNIA ; **74** à BENI ; et **27** au niveau de l'antenne d'OICHA et **13** Cas à KINSHASA

Accessibilité aux soins : 415 cas soignés avant 72h00 soit 60 % et **277** cas soignés après 72h00 soit 40 %.

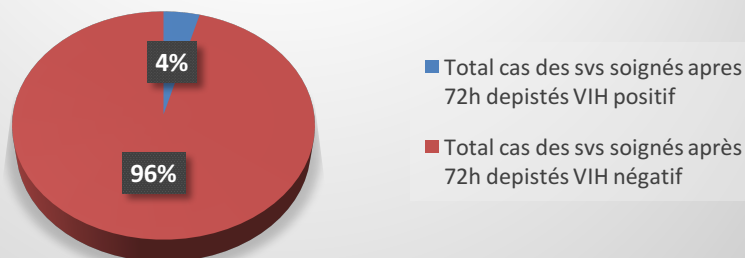
Grossesse issue de viol : Il y a eu **68** cas des grossesses enregistrés. C'est survivantes n'ont pas pu bénéficier des soins médicaux avant 72H après les faits, représentent **24,5 % de la prisent en charge après 72H.**

Graphique 1



- **Risque de transmission du VIH** : A Bunia, sur les **262** victimes de violence sexuelle dépistées volontairement (après conseil), 9 cas ont été dépistés positifs. Le risque de transmission est probable quand la victime n'est pas prise en charge avant les 72H. ce nombre de cas représentent 3,2 % de cas reçu et soignés après 72H.

Risque de contamination en VIH si pas accès aux soins avant 72h



- **Age des victimes** : l'Age de 58,2% de victimes varie entre 11 à 17 ans
- **Nombre et statut des agresseurs** : un total de 839 agresseurs auraient commis les viols sur 692 Nouveaux cas des violences sexuelles identifiés. De ce qui précède, nous pouvons confirmer le fait qu'il y a eu des viols collectifs.

Tableau 2 : Etat des agresseurs selon qu'ils sont connus ou inconnus / civils ou militaires

Identité des agresseurs bien connus		Probabilité d'avancer avec le dossier en justice	
Civils	Militaires (FARDC et PNC)	Agresseurs connus et les dossiers ont la chance d'avancer en justice	Agresseurs inconnus et aucune chance d'avancer avec le dossier en justice
511	61	532	307

Parmi les dossiers présent en charge par la SOFEPADI, 44,4% de dossiers n'ont pas la chance d'évoluer en justice car les agresseurs restent inconnus. Pour des tels dossiers, On ne se limite de fois qu'à porter une plainte contre inconnu. La réparation de victimes reste donc hypothétique.

- **Référencement des cas de violences sexuelles pour prise en charge à la SOFEPADI:**

Tableau 3. Information sur le système d'identification des cas des violences sexuelles et basés sur le genre qui sont prises en charge par la SOFEPADI

Source de référencement	TOTAL	%
Associations Féminines et autres associations partenaires	58	8,3
Sensibilisation communautaire	144	20,8

Emission radio animées par SOFEPADI	86	12,4
Police/service juridique	225	32,5
APS/CDT/ GD/NP PARAJURISTES DE LA SOFEPADI	79	11,4
Autres Leaders locaux ayant participé à nos activités	72	10,4
Autre (auto référencement après lecture dépliant et panneau)	28	4
Total	692	100

Les données de ce tableau montrent que les victimes identifiés et accompagné par la SOFEPADI sont référées principalement par les acteurs judiciaires (32,5%) suivi des référencements des personnes qui ont eu à participer aux sensibilisations communautaires organisées par les animatrices de la SOFEPADI (20,5%). D'où l'importance des réunions stratégiques avec les OPJ et les leaders communautaires.

-Réponse des médecins (du centre Karibuni wa Mama) aux réquisitions : 183 réquisitions à Médecin venues des différentes instances Judiciaires, ont été traitées et répondu par les Médecins de la SOFEPADI afin de soutenir les dossiers des victimes en justice. Cela démontre l'apport du personnel médical dans l'évolution des dossiers des victimes de violences sexuelles en justice

-Achat de Médicaments et vaccins pour victimes des violences sexuelles : 346 kits PEP ont été consommés sur les 368 reçus;

-Restauration et hébergement des victimes des violences sexuelles : 12 bénéficiaires ont été hébergés pendant toute la durée des soins médicaux. 6 parmi ces bénéficiaires avaient subi une intervention chirurgicale suite au problème de fistule vésico-vaginal. 3 étaient admises à l'hôpital général de référence de Bunia et 3 autres à l'hôpital général de référence de RWANKOLE. La prise en charge des patientes et gardes malade a été assuré à 100% par la SOFEPADI.

-Echange d'expériences sur la prise en charge médicale des survivantes des violences sexuelles : Une sortie a été effectuée de Bunia (province de l'Ituri) jusqu'à Butembo (province du Nord Kivu). A cette occasion, l'équipe de la SOFEPADI, composée de 7 personnes, a rencontrée l'équipe de FEPSI. Ces échanges ont permis d'établir des nouveaux mécanismes de la gestion du ckwm et le renforcement de service de médecine interne.

- **Prise en charge médicale d'autres cas de violences basées sur le genre :**

Tableau 4: Nombre des victimes d'autre forme de violences basées sur le genre qui ont bénéficié des soins spécifiques

	Total en chiffre
--	------------------

Victimes prises en charge au CMKWM suite aux coups et blessures qui nécessitent la prévention du VIH et des autres IST	4
Victimes ayant bénéficié des soins spécifiques à Beni suite aux complications, blessures et IST liés au viol	15
Total	19

Au total, 19 cas des victimes des autres formes des violences basées sur le genre ont été enregistrés et prises en charge pour des soins spécifiques.

- **Vue sur l'accès aux services de Planning familial**

Dans le courant de l'année 2018 ; **245** patientes ont eu accès aux services de planning familial disponible au centre Médical KARIBUNI WA MAMA. Parmi les patientes, **67%** ont opté pour l'implant qui dure 5 ans.

Autres informations nécessaires en rapport avec l'objectif 1 :

Formation du personnel médical sur les notions des droits humains et les règles clés de la procédure judiciaire en matière des violences sexuelles :

Deux activités de formation été organisées en faveur du staff Médical de notre ONE STOP CENTER . La première formation a porté sur les notions de droits humains et les procédures judiciaires et sur la prise en charge des infections sexuellement transmissibles. 9 participants (Médecin, infirmières, laborantine, psychologue, superviseur médical) ont bénéficié de ces formations. Tandis que la deuxième était sur le protocole national de prise en charge médicale des SVS. Elle s'est tenue à MAMBASA, du 31/05 au 01/06/2017 en faveur des prestataires Centre de Santé de NDUYE appuyé par la SOFEPADI

Par rapport à l'objectif 2 : « la prise en charge juridique et judiciaires des victimes de violences basées sur le genre est améliorée »

- **Accompagnement des victimes en justice (nouveaux dossiers de 2018) :**

Cette année, le département Juridique de la SOFEPADI a accompagné **287 Nouveaux dossiers** (247 dossiers de viol et 40 dossiers d'autres formes de violences basées sur le genre), dont **193 dossiers** par la clinique juridique de BUNIA, **73 dossiers** par la clinique juridique de BENI et **21 dossiers** par la clinique juridique de OICHA.

Les dossiers d'autres formes violences basées sur le genre avaient pour plainte majeures :

- Le problème d'héritage : droit de propriété reconnue à la veuve,
- Le problème de meurtre,
- Les coups et blessures volontaire,
- La calomnie pour fait de sorcellerie occasionnant l'incendie de la maison,

- Dossiers de divorce, pour la plupart il s'agissait de l'accompagnement des dossiers dont les jugements sont déjà prononcés mais en défaveur des femmes quant à ce qui est du partage des biens,
 - Partage des biens lorsqu'on veut rompre une union de fait,
 - Irresponsabilité parentale,
 - Ablation de la matrice
- **Etat d'accompagnement des victimes en justice (Suivi des anciens dossiers de 2017) :** **41** dossiers, reliquats de l'année 2017 ont été suivi cette année aux juridictions de BENI, il y a eu jugements rendu pour **16** dossiers en faveur des victimes, extinction de 1 dossier suite à la mort du prévenu et pour les 24 dossiers restant, les bourreaux se sont évadés de la prison Centrale lors de l'évasion massive de juin 2018, ce qui handicape la suite des dossiers en justice.
 - A Bunia, il s'est agi de **26** dossiers, reliquats de 2017. Il y a eu jugements rendus en faveurs des victimes dans **5** dossiers et **6** dossiers pris en délibérée. Le reste continue en instruction.
 - **Etat de Monitoring des procès :**

Ce monitoring fait état de **121** jugements prononcés. Parmi ces jugements, **21** dossiers sont des dossiers de 2017.

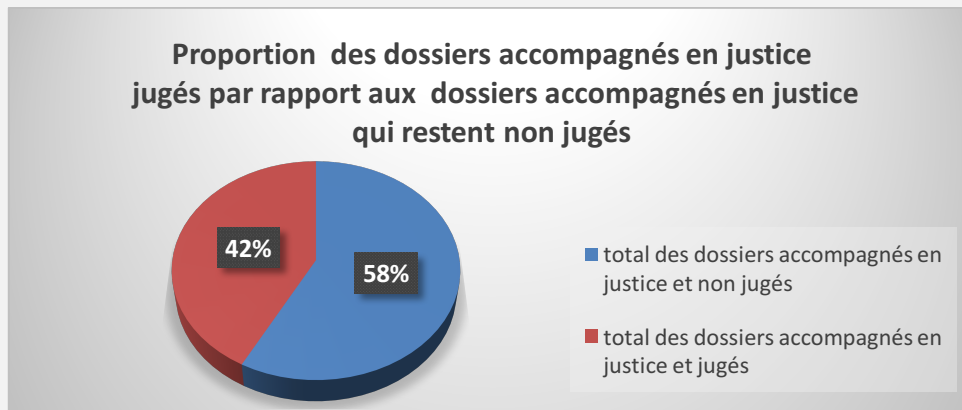
- Il y a donc **117 jugements** prononcés pour les infractions de viol et **4 jugements prononcés** les autres formes **des violences basées sur le genre**.

-**106 dossiers de viol ont été gagnés**, jugement ont été prononcé en faveur des victimes, la peine minimale est de 2 ans et la peine maximale de 20 ans de servitude pénale principale avec des dommages intérêt à payer varient entre 300 \$ USD et 10 000 \$ USD.

-Il y a eu acquittement dans **11 dossiers** dont 5 dossiers des enfants en conflit avec la loi. Ils ont été mis en liberté par le tribunal pour enfant, car ayant moins de 10 ans. 6 autres dossiers perdus, avec comme causes majeures d'acquittement : refus de témoigner ; réponses discordantes de la partie civile des victimes ; d'où le principe : « le doute profite à l'accusé » a été d'application pour ces cas

Bref, au niveau des juridictions, 287 dossiers avaient été suivi ; 121 ont été jugés. Ce qui représente 42,1%

Graphique 2



Sur 100% de dossiers accompagnés en justice par la SOFEPADI durant l'année 2018, 42% ont été jugés contre 58% qui restent en cours et d'office renvoyés pour 2019.

- **Appui logistique à l'organisation de la chambre foraine :**

Les chambres foraines permettent de rapprocher la justice des justiciables. Durant ces assises, les survivantes se sentent valorisées mais aussi la communauté comprends effectivement qu'elles ont été victimes. Lorsque nous facilitons l'organisation des chambres foraines, nous donnons la chance aux organisations qui n'ont pas de financement d'apporter aussi des cas qu'elles ont devant les juges. Ceci renforce la collaboration entre les acteurs.

Les chambres foraines sont aussi une opportunité de sensibiliser la population sur le crime des violences sexuelles et de la responsabiliser de veiller l'un sur l'autre afin de ne pas laisser impunis ceux qui commettent les violences sexuelles et basées sur le genre.

Durant l'année sous reportage, La SOFEPADI a appuyé la tenue de 6 audiences foraines à Beni et de 2 audiences foraines à Bunia:

1^{ère} foraine tenue dans la commune rurale de Kasindi (**Du 10 au 16 avril 2018**) avec le tribunal de Grande Instance : 9 dossiers gagnés sur les 10 enrôlés

2^{ème} foraine tenue dans la commune rurale de Kasindi (**Du 21 au 27 septembre 2018**) avec le tribunal de Grande Instance : 11 dossiers gagnés sur les 12 enrôlés

3^{ème} foraine tenue dans la commune rurale d'Oicha (**Le 02/08/2018**) avec le tribunal de Grande Instance : 3 dossiers gagnés sur les 3 enrôlés

4^{ème} foraine tenue dans la commune rurale de Kasindi (**Aout 2018**) avec le tribunal Militaire de Garnison : 2dossiers gagnés sur les 2 enrôlés

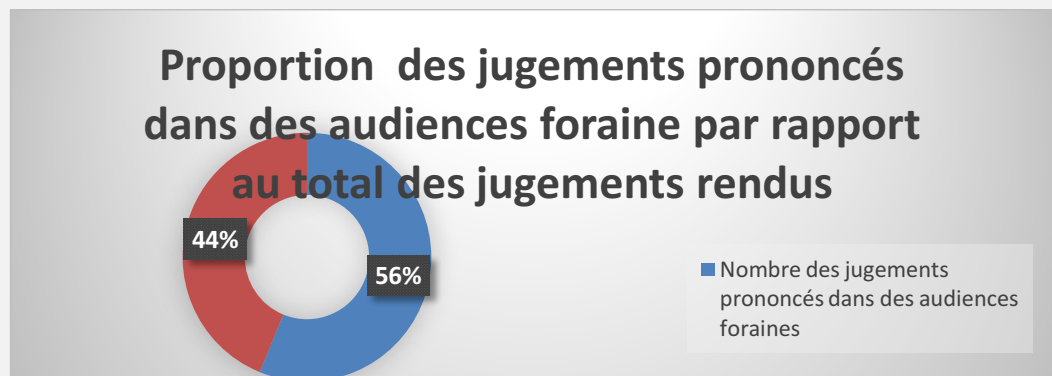
5^{ème} foraine tenue dans la cité de Mutwanga (**Du 29 octobre 2018 au 06 novembre 2018**) avec le tribunal Militaire de Garnison : 3dossiers gagnés sur les 3 enrôlés

6^{ème} foraine tenue dans la ville de Butembo et la ville de Beni (25 au 28 /juin /2018) avec la cours d'appel de Goma : 2dossiers gagnés sur les 2 enrôlés

7^{ème} foraine tenue à l'Esplanade de la Mairie de BUNIA (en avril 2018) avec le tribunal de Grande Instance : 18 dossiers gagnés sur les 20 enrôlés

8^{ème} foraine tenue à l'esplanade du Bureau du Quartier LEMBABO à Bunia (du 19 au 21 décembre 2018) avec le tribunal de Grande Instance : 20 inscrits au rôle, 10 jugements prononcés : 8 dossiers gagnés

Graphique 3 :



Commentaire : La lecture de ce graphique nous montre que sur 100% de jugements prononcés, 56% ont été jugés dans des audiences foraines contre 44% qui sont jugés dans des audiences ordinaires. Cela montre combien le fond alloué pour l'appui de l'organisation des audiences foraines est très souhaitable.

- Appui à l'exécution des jugements :

-Levée copie des jugements pour significations aux parties : Les copies de 13 jugements ont été levées et les parties sont signifiées. Ces 13 dossiers sont : RECL 1786, RECL 1830, RECL 1816, RECL 1791, RECL 1753, RECL 1566, RECL 1755, RECL 1756, RECL 1774, RECL 1721, RECL 1782, RECL 1825 et RECL 1753.

-Demande des certificats d'indigence en faveur des victimes : 23 dossiers de violences sexuelle sont au bureau de l'affaire sociale à BENI et 9 dossiers à OICHA afin d'obtenir les certificats d'indigence qui nous permettrons de solliciter l'ordonnance en débet chez le président du tribunal. Cela permettra de ne pas payer les frais de justice. Mais jusque-là , nous n'avons reçu aucune réponse.

-Plaidoyer pour obtention d'une loi spécifique sur la réparation des victimes de violence sexuelle : une réunion de plaidoyer a été organisée par la SOFEPADI au niveau de Kinshasa dans le cadre de suivi des dossiers de réparation des victimes des violences sexuelles. Cette réunion a réuni certains députés élus du Nord Kivu. Malheureusement jusqu'à la fin de leurs mandats, les députés n'ont pris aucune action. Aussi, la contribution de la SOFEPADI avec les informations de terrain, a permis de déboucher à une proposition de loi sur la réparation des victimes ; cette proposition loi a été initiée par le Sénateur NKONGO.

- **Formation des survivantes des violences sexuelles sur la loi et renforcement de capacités des noyaux des survivantes des violences sexuelles :**

Les survivantes de violences sexuelles et autres formes de violences basées sur le genre organisées en noyau des victimes, se réunissent chaque 2^{ème} vendredi du mois ; 5 réunions ont été tenues avec la participation d'au moins 15 Personnes par séance.

Les formations ont porté sur les thèmes suivants :

- ✚ procédure en matière des violences sexuelles,
- ✚ les lois réprimant les infractions des violences sexuelles en RDC.
- ✚ procédure d'accompagnement des victimes de violence sexuelles.

Suite à ces réunions, 23 dossiers ont été référés par les membres des noyaux des victimes. Les membres de noyaux des victimes ont aussi mené une action de plaidoyer auprès des décideurs et acteurs judiciaires au cours de laquelle elles ont revendiqué et dénoncé ce qui suit :

- la mise en liberté provisoire dans un dossier de viol, car les prévenus ne reviennent plus,
- la lenteur dans le prononcé des jugements. Les dossiers traînent plus de 3 mois au niveau des juridictions.
- La non obtention de l'attestation d'indulgence auprès de service des affaires sociales pour permettre l'évolution de leurs dossiers dans l'exécution sans payer certains frais de la justice, ceci bloque ou fait trainer la procédure

Succès de leur plaidoyer : pour le dossier RP 715 enregistré en septembre 2017, le bourreau circulait librement après qu'il ait bénéficié de la liberté provisoire. Grâce à ce plaidoyer, il a été encore arrêté, et le dossier fixé et jugé lors de l'audience foraine tenue en septembre au niveau de Kasindi.

-Documentation des violations graves des droits des femmes:

➤ Kidnapping plus esclavage sexuel :

3 victimes ont été suivies. Elles avaient été kidnappées par les rebelles ADF, et elles ont pu s'évader. Et SOFEPADI les a intégrées parmi les autres survivantes

➤ Cas de viol avec torture :

17 Cas des femmes/filles qui ont connu des tortures ont été documentés (10 dossiers à Bunia, 2 à Beni et 5 à Oicha). En plus d'être violées, ces victimes ont été victimes des coups et blessures entraînant des conséquences sur leur santé.

➤ Mariage forcé de filles mineures suite aux grossesses : 2 cas documentés. Les parents ont marié de force leurs filles victimes à leurs agresseurs.

➤ Exploitation sexuelle et économique des mineurs dans des maisons des tolérances pour des fins du proxénétisme :

Enquête réalisée durant la période des 16 Jours d'activismes contre les violences faites aux femmes et aux filles, dans 14 maisons de passage a révélé que sur les 63 femmes retrouvées

dans ces maisons, 7 sont des mineurs. Cette infraction est punie de plus de 2 ans dans la loi de juillet 2006 contre les violences sexuelles et la loi de 2009 portant protections des enfants.

Quelques principales causes de la prostitution de ces mineures retrouvée au sein des maisons de tolérance à BENI : « les filles chefs des ménages » ces sont des orphelines ayant en charge leurs frère et sœurs ; les filles en conflit avec leurs marâtres ; les filles non scolarisées provenant des familles très pauvres ; la dernière catégorie concerne les filles qui veulent juste se prostitué sans raison aucune.

Cependant, selon les informations recueillies auprès de la police nationale congolaise, en ville de Beni il y aurait plus de 100 maisons de tolérance et qui bénéficiaires de la couverture de certaines autorités militaires ou policières.

➤ Exploitation sexuelle commis par certains agents de la mission de maintien de la Paix « MONUSCO » :

La SOFEPADI a réalisé, en partenariat avec deux Université Canadienne : l'université QUEENS et YORK UNIVERSITY, une enquête sur les abus et exploitation sexuels commis par les agents de la MONUSCO. Sur un échantillon de 2113 personnes interviewées dans 6 provinces concernées par l'enquête ; 33 femmes ont eu des relations intimes avec les agents de la MONUSCO, 22 parmi elles ont eu d'enfants. Des informations collectées permettront d'orienter les plaidoyers à tous les niveaux afin d'indemniser les victimes qui demandent un soutien en terme d'activité génératrice de revenu.

- Formation des Officiers de la police judiciaires et magistrats dans le cadre de renforcement de capacités :

Une grande formation a été organisée à Bunia portant sur le thème « Ecoute active et la prise en charge psychologique des survivantes des violences sexuelles ». L'activité a connu la participation de 17 acteurs de la justice parmi lesquels une femme.

- Organisation des séances de Conscientisation des leaders communautaires sur leur rôle dans la lutte contre les violences basées sur le genre :

Un Atelier de formation a été organisé en faveur des Inspecteurs et les responsables des écoles partenaires et non partenaire sur les lois réprimant les violences sexuelles en RDC et l'implication des écoles pour un bon rétablissement des enfants survivantes. 30 personnes avaient pris part parmi lesquelles 12 femmes et 18 hommes.

Au terme de la formation, les participants ont eu à prendre l'engagement de :

Plaidoyer auprès du Ministère ayant en charge l'éducation afin d'intégrer au programme de cours de l'éducation à la Santé et l'éducation civique ; les notions rudimentaires sur la loi en matière de violence sexuelle, les notions des protocoles de pris en charge des victimes.

En attendant le plaidoyer, au niveau local, les responsables des établissements scolaires vont intégrer dans les règlements d'ordre intérieur des écoles des clauses punissant le harcèlement sexuel en milieu scolaire, et des comités mixtes (élèves-enseignants) sont mis en place afin de combattre le harcèlement sexuel en milieu scolaire.

- **Organisation des séances de conscientisation des hommes de troupes :**

1 séance organisée à Bunia. Le thème central portait sur la loi réprimant les violences sexuelles. Il y a eu 98 participants dont 1 femme.

- **Organisation du cadre de concertation :**

2 cadres de concertations ont été organisés à BUNIA et à BENI, et ont connu la participation de 66 intervenants dans le domaine de la justice (Acteurs des ONG de Droits Humains et acteurs des juridictions) dont 29 femmes et 37 hommes.

Les discussions ont porté sur les problématiques suivantes :

- Des arrangements à l'amiable soit avec le concours des autorités judiciaires ou les victimes elles-mêmes,
- Les libertés provisoires qui deviennent libertés définitives et qui laisse que les dossiers soient classés sans suite, puis
- Responsabilité des parties civiles dans la suite de la procédure judiciaire pour arriver à l'exécution des jugements

❖ **Par rapport à l'objectif 3 : « la prise en charge psycho-sociale des victimes de violences basées sur le genre, au sein des communautés est améliorée »**

- **Formation en gestion des Activités Génératrices des Revenus :**

○ **Entreprenariat et Gestion d'une AGR.**

Les bénéficiaires ont été formées sur l'entreprenariat des quelques activités génératrices, tel que : la transformation des produits agricoles, la fabrication de savon. A BENI, 55 femmes et jeunes filles ; à BUNIA, 27 et à Kinshasa, 22 femmes et jeunes filles ont été formées à cet effet.

A BENI, précisément dans le CAM de OICHA, les nouveaux bénéficiaires ont été aussi formés sur la culture du champignon et la teinte des pagnes.

Toutes les formations ont été assurées par les formatrices expertes : Mme Generose, venue de KINSHASA et Madame Belinda, venue de BUTEMBO.

Les formations très très pratiques et ont permis à Certaines apprenantes de lancer leurs initiatives unités de productions.

○ **Formation d'autres métiers au sein des Centres d'apprentissage de métiers (CAM) :**

Au niveau des 9 Centres d'Apprentissage des métiers (à Saio, Nizi, Katoni, Dele, Oicha, Mavivi, Mbau, Beni et Mangango). 263 femmes /filles vulnérables, victimes soit de violences sexuelles ou autres formes de violences basées sur le genre ont suivi l'apprentissage des métiers, tels que : de la coupe et couture, la pâtisserie, le tricotage, le tissage de panier, la coiffure, la teinte de pagne.

Parmi les 263 bénéficiaires ; 45 ont été orienté vers l'alphabétisation avant d'être affecté pour l'apprentissage de métiers. Notons par ailleurs que, pour des raisons sanitaires liées à l'épidémie de la Maladie à Virus Ebola, 5 centres n'ont pas pu fonctionnées normalement, elles ont fermées vers le mois d'Aout de l'année sous reportage.

- **Formation en agriculture :**

A BENI ; 72 femmes et jeunes femmes ont été formées en agriculture maraichère. Dans la première phase, elles ont eu à planter **l'amarante, les choux, l'aubergine et le poivron**. L'espace cultivé était de 9 parcelles et demie, répartie en portions identiques à chaque bénéficiaire.

La récolte des amarantes a été un succès, les membres de la communauté se sont directement approvisionner au niveau du champ. Pour les choux, au moins 3086 plantules ont été repiquées ; la récolte des choux a permis aux bénéficiaires de nourrir leurs familles et vendre une autre part. Le gain après-vente a été évalué à \$US 106,62 ; ce montant a été versé dans la caisse commune.

- **Accompagnement des bénéficiaires dans des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC):**

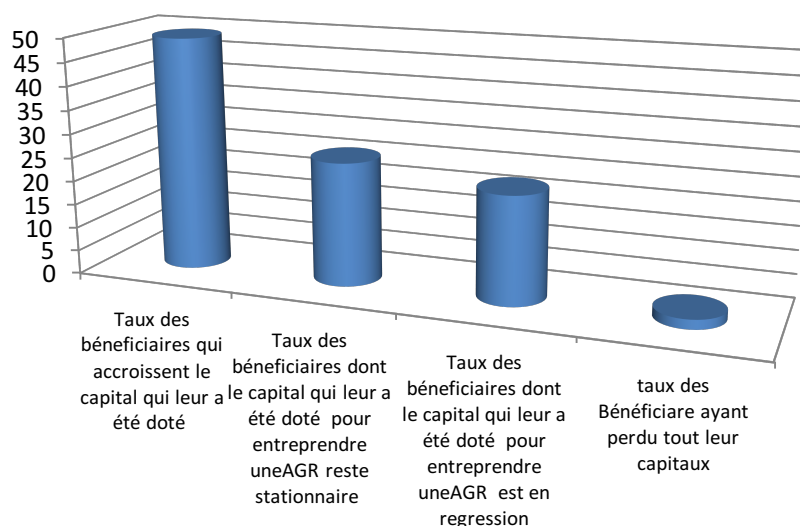
A BENI, 4 nouvelles AVEC ont été initiées cette année. L'expérience de 11 Associations villageoises d'épargne et de crédit(AVEC) que la SOFEPADI a mis en place l'année passée (2016-2017), a impulsé la création de plusieurs AVEC (au moins 5) dans la communauté et ce sont nos bénéficiaires qui organisent et apportent l'appui technique. Ils sont environ 450 bénéficiaires qui, maintenant épargnent et ont accès facile aux crédits pour fructifier les AGR car chaque AVEC compte en moyenne 30 personnes au total. Les membres de communauté se sont appropriés cette initiative car ça leur permet de réaliser différents projets : scolarisation des enfants, construction des maisons familiales, agricultures, achat de parcelle ou champs...

- **Octroi kit de démarrage après formations:**

150 bénéficiaires de Bunia ont reçu le fonds de démarrage en raison de 100\$.67 sont des survivantes de violences sexuelles parmi eux 83 sont des parents des victimes.

Graphique 5

suivi de l'évolution des AGR remis aux bénéficiaires :



Il sied à noter que : sur les 100% de bénéficiaires qui reçoivent le fond de démarrage en espèce, seuls 49,3% arrivent à le fructifier, contre 26% qui restent stationnaire, 22,7% qui travaillent déjà en perte et 2% qui n'ont plus rien. C'est une des raisons de plus d'avoir des centres d'apprentissage de métiers et appuyer les initiatives des associations villageoises d'épargne et de crédit.

La perte totale des fonds octroyé aux bénéficiaires est liée à des circonstances particulières telles que : maladie, deuil, cambriolage, etc

A BENI, SOFEPADI a remis à 7 survivantes de violences sexuelles ayant des grossesses ou des enfants issu de viol un fond de démarrage pour leur permettre d'initier des Activités Génératrices des Revenus.

- Recyclage des Conseillers Des Terrain ET Assistants Psycho Social :

Renforcement de capacité : 2 séances de renforcement de capacité des conseillers de terrain et assistants psycho-sociaux ont eu lieu au court de cette année :

A BUNIA, La formation a eu lieu à INGBOKOLO/ARU, avec comme thème « prise en charge psychologique des survivantes des violences sexuelles et celles basées sur le genre ». Elle a connu la participation de 10 personnes. Signalons que dans cet axe la SOFEPADI a 4 APS qui travaillent conjointement avec les points focaux de la CARITAS WAMBA.

A BENI: la rencontre des CDT ; 15 participants dont 11 femmes et 4 hommes, était consacrée à l'évaluation et échange d'expérience du travail rendu par les conseillers de terrain dans l'accompagnement des victimes.

Accompagnement et suivi des dossiers par les CDT : dans le courant de l'année sous reportage ; 1648 personnes dont 1027 femmes et 621 hommes ont été sensibilisées par les conseillers terrain, et ces derniers ont référé à la SOFEPADI 76 cas .

Médiations familiales faites par le CDT : les CDT sont intervenus dans la médiation des 38 dossiers, essentiellement des autres formes de violence basée sur le genre. Ces violences portent essentiellement sur des coups et blessures volontaires, abus de confiance, cas de calomnie, cas de conflit conjugal, cas de traumatisme post massacre, cas d'abandon familial. A BUNIA 15 cas : la médiation a été effectuée pour 2 cas d'enfants issus de viol ayant été rejetés par les conjoints actuels de leurs mères. Après échec de la médiation ces enfants ont été placés au sein des familles d'accueil ; après médiation de 4 cas de rejet pour grossesse issue de viol, les parents ont accepté leurs filles à regagner la maison , les infections IST dans le couple ; de mésentente entre fille et sa marâtre.

- **Appui à la construction du CAM** :

Un local a été construit en faveur des bénéficiaires, apprenantes dans le centre d'apprentissage de métiers de Mbau. Le terrain où ce local est aménagé leur a été donné gratuitement par le chef de secteur en collaboration avec le chef de groupement de Mbau. Notons qu'elles travaillaient autre fois dans la parcelle du chef de secteur de Beni-Mbau sous l'arbre.

- **Appui à la réinsertion scolaire** :

A BUNIA, 116 enfants survivants et/ou nés des viols ont bénéficié de la réinsertion scolaire dont 41 enfants du niveau primaire ainsi que 75 du secondaire et humanités. Le paquet de l'assistance est constitué des : Objets classiques, Uniformes, Chaussures ou sandales et le frais scolaires et autre frais de fonctionnement exigés par les établissements scolaires. Le coût de la réinsertion scolaire pour chaque enfant au niveau du primaire est estimé annuellement à 125\$ et 175\$ le secondaire sans compter les frais de participation aux examens d'Etat, fournitures scolaires, le suivi à l'école et le suivi à domicile.

A BENI, l'insécurité a entraîné la grève dans toutes les écoles pendant 2 mois, en plus du déplacement des populations vers les zones jugées plus ou moins sécurisées, a rendu difficile le suivi des enfants scolarisés .

Assistance sociale aux déplacés de DJUGU à BUNIA:

Au site des déplacés (venus du territoire de Djugu) se trouvant à l'Hôpital Général de référence de BUNIA, au moins 100 ménages des déplacés ont reçu de la SOFEPADI un don des vivres et non vivre, 100 femmes de 3 é âge ont reçu chacune une pièce de pagne.

Cette activité a été réalisée avec le concours des partenaires FFC (Fonds pour les Femmes Congolaises) et American Jewish World Service (AJWS- Sécurité).

Assistance à la population de Tenambo par le projet d'adduction d'eau potable :

A TENAMBO, une localité de plus de 2100 ménages ; un puits de forage est mise en place avec un débit constant de 40 litres par minute. Ce projet visait plus d'atténuer le risque d'agression et viol que courraient les femmes /filles en allant chercher de l'eau nuitamment. Les femmes et filles se levaient vers 3h, 4h du matin pour aller chercher de l'eau en courant toutes les risques de se faire agresser, violer voir kidnapper.

Assistance en vivre et non vivre remis aux 12 femmes pygmées d'Upende affectées par le conflits et massacre des ADF.

Ils ont bénéficié de savon, sel, riz et quelques habits. A l'occasion, elles ont été sensibilisées sur leur implication dans la restauration de la paix (résolution pacifique des conflits dans leur communauté).

- **Journée de réflexion entre victimes**

Ces journées sont organisées afin de stimuler la communion, réconfort et encouragement entre les victimes.

A BUNIA ; 2 séances ont eu lieu et 50 Survivantes de Violences Sexuelles y ont pris part. Reposant sur l'expertise du psychologue et ses assistants, quelques activités ont été organisées, entre autre : quelques exercices de relaxation pour traitement individuel dans le processus de détraumatisation ; l'importance de la communication entre deux survivantes : un meilleur moyen de surmonter le traumatisme ; l'importance de briser le silence et la peur autour du viol pour une bonne et efficace guérison de la victime.

A BENI, nous avons saisi l'occasion de la Journée de l'enfant africain pour tenir une séance de détraumatisation pour 26 Personnes, déplacées internes ; ils ont tous bénéficié de l'écoute et conseils de la part de notre équipe de psychologues.

Journée internationale des survivantes des violences sexuelles en temps des conflits:

La Fondation PANZI à BUKAVU, dans la province du SUD KIVU ; a organisé une rencontre entre les survivantes à l'occasion de la Journée Internationale des Victimes. 4 Survivantes accompagnées par la SOFEPADI, ont pris part et sont membres du Mouvement des Survivantes des violences sexuelles. Cette occasion a servi d'espace aux survivantes de s'exprimer mais aussi de partager leurs expériences dans le processus de rétablissement.

- **Rencontre de suivi et détraumatisation des personnes vivants avec le VIH**

Création d'un club des solidarités des PVV suivi au niveau du CENTRE MÉDICAL KARIBUNI WA MAMA, avec comme objectif de créer un cadre permanent de sensibilisation pour leur détraumatisation et un cadre de suivi du respect des prescriptions médicales. Ces PVV sont appelés à s'encourager mutuellement pour la prise régulier leur anti retro viraux et ils ont initié une caisse d'entraide mutuelle. Une dizaine des PVV qui participent à ces séances. ;

- **Traitement médical et psychique des victimes de violences basées sur le genre :**

Sur le total de **691** cas identifiés et soignés au Centre Médical KARIBUNI WA MAMA, **504** personnes ont bénéficié de soutien psychologique, soit 72,9%. Parmi elles, notons **159** jeunes filles de moins de 18 ans, 8 jeunes garçons de moins de 18ans, ainsi que 337 adultes dont 2 hommes.

Sur les **504 cas soignés psychologiquement, 382 cas se sont stabilisés, et 122 cas sont en cours de traitement médical et psychologique.**

A Beni, il y a un couple qui a reçu un accompagnement psychologique spécial car ayant survécu lors d'un massacre perpétré dans leur quartier : le beau-père a été égorgé en présence de sa belle-fille et 3 enfants de 3 à 7 ans ont été Kidnappés par les ADF ; les recherches se poursuivent depuis Mai 18 sans succès. Le suivi psychologique a été fait en partenariat avec le centre d'écoute psychologique Bethesda de l'université chrétienne Bilingue au Congo (UCBC, en sigle).

❖ **Par rapport à l'objectif 4 : les messages de lutte contre les violences basées sur le genre ont été largement diffusés au sein des communautés**

- **Mobilisation des communautés et tenue des réunions stratégiques :**

Dans le but d'impliquer les leaders locaux dans la lutte contre les VSBG et de renforcer la collaboration avec la SOFEPADI en ce qui concerne l'accompagnement des victimes des violences sexuelles et autres violences basées sur le genre ; une rencontre a été organisée à BUNIA précisément à KANTONIE en date du 23 Janvier. Elle a réuni 45 leaders communautaires dont les chefs des villages, des localités et des groupements.

- **Séminaire atelier de sensibilisation des leaders sociaux :**

A BENI, les chefs des quartiers de la commune BEU ont été sensibilisés sur Thème « investir dans la force productrice de la femme rurale, priorité pour la RDC » dans le but de susciter leur implication pour la participation de la femme dans les postes de prise de décision au niveau municipal : 39 personnes dont 7 femmes ont été atteintes.

NB : 10,6% des dossiers de violences sexuelles et violences basées sur le genre parmi ceux qui ont été identifiés et prise en charge cette année ont été référés par les leaders sociaux.

- **Implantation des panneaux et diffusion de spots :**

Durant toute l'année 2018 ; 4 panneaux éducatifs ont été implantés pour une indication des activités de la SOFEPADI à travers la ville de BUNIA. Le message imprimé sur ces panneaux portait essentiellement sur la prévention de violences sexuelles faites à la femme et à la jeune fille, ainsi que les services disponibles à notre one stop center.

- **Dépliants informatifs, brochures et modules :**

Tout au long de l'année, 6816 dépliants ont été distribués aux participants après les séances des différentes sensibilisations. 2017 dépliants informés sur les activités du centre Médical

KARIBUNI WA MAMA ; 2558 sur le Résumé des 16 formes de violences sexuelles ; 89 sur Loi réprimant les violences sexuelles ; 10 sur le Protocol de MAPUTO ; 87 sur les droits de la femme dans le système judiciaire congolais ; 2142 sur Réponses aux questions des violences sexuelles couramment posées et enfin 39 Affiches pour prévention de EBOLA.

NB : Sur 100% des cas de violences sexuelles et violences basées sur le genre qui ont été identifiés cette année ; 4,9% (soit 33 dossiers) ont été référés par les personnes ayant lu soit un dépliant informatif, soit le message sur les panneaux éducatifs.

- Publication des articles :

Quelques articles ont été publiés cette année, il s'agit de :

-Droits des femmes sont les droits de l'homme : <https://habarirdc.net/droits-femmes-sont-droits-de-lhomme/?fbclid=IwAR3VCDkMUrTuHkRuFWPFS6p9BJ4jjGjMg2n53kPy4V8K6tLjX3OrVJ0Ro9U>

-Comment la SOFEPADI transforme les victimes en survivantes:
https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=2059775327620857&id=100007652292184

- Animation des émissions radiodiffusées orientées sur les droits spécifiques des femmes et les mécanismes de protection de la femme en temps des conflits :

Les Animatrices de la SOFEPADI présentent des émissions sur les radios locales les plus suivies et en langue afin de faire entendre le message à toutes les couches de la population.

Cette année, 134 émissions ont été produites, animées et rediffusées. Dont 35 à BENI, 30 à OICHA, 66 à BUNIA et 3 à KINSHASA.

Lesdites émissions ont traité les thèmes liés à :

- la protection sociale de l'enfant Art 46 de la loi portant protection de l'enfant,
- la dissolution du mariage en droit positif congolais,
- Thème international du 08/03/2018 L'heure est venue : les Activités rurales et urbaines transforment la vie des femmes,
- Les conséquences des arrangements dans les dossiers de violences sexuelles
- Quelques Infractions courantes : enregistrement d'enfant à l'état civil,
- coup et blessure volontaire simple, coup et blessure aggravé Art 46 et 47 du code pénal L II
- Les grandes lignes du calendrier électoral
- La protection des enfants pendant la période de vacances dans le contexte de violences sexuelles

- L'impact des actions de la SOFEPADI dans la communauté
- Implication de la femme dans la recherche de la paix
- Les mesures de protection et prévention de la maladie à virus Ebola

NB : Sur 100% des cas de violences sexuelles et violences basées sur le genre qui ont été identifiés cette année ; 12,6% ont été référés par les personnes qui ont suivi les émissions radio diffusées par la SOFEPADI

- **Organisation des descentes de sensibilisation communautaire :**

Les sensibilisations communautaires portant sur le message de lutte contre les violences sexuelles et violences basées sur le genre et les services offerts par SOFEPADI, expliquant les différents processus de prise en charge des victimes, ont été réalisées sur les sites des déplacés, les marchés, les clubs des jeunes ; les églises.

À cet effet, 80 descentes ont été effectuées et à peu près 12835 personnes ont été touchées dont 1985 à BENI, 9920 à BUNIA et 86 à OICHA avec une moyenne de 56% de femmes.

NB : Sur 100% des cas de violences sexuelles et violences basées sur le genre identifiés cette année ; 20,5% (soit 136) ont été référés par les personnes qui ont participé à des séances de sensibilisations communautaires animées par la SOFEPADI

- **Organisation des activités de levé de fond :** une campagne en ligne sur W4, continue : jusqu' à la fin de la campagne le 30 Décembre, sur 6797 \$ attendu, les contributions sont à 15%,
- **Communication en ligne et la gestion du site :**

Au courant de l'année sous reportage, la SOFEPADI a continué de communiquer sur ses différentes activités à travers les media en ligne. L'audience en ligne accroît et évaluée comme suite :

-Compte Twitter compte actuellement 1719 abonnés et plus de 1000 mentions « j'aime » de la page Facebook ;

-LinkedIn ayant 74 annonces et YOU TUBE SOFEPADI, fonctionnel,

-Le site internet est régulièrement mis en jour.

❖ **Par rapport à l'objectif 5: la participation de la femme à la prise de décision au niveau locale, provincial et Nationale sont accrues**

- **Animation des Groupe de Dialogue(GD) :**

Les groupes de dialogue ont été mis en place par la SOFEPADI afin de créer des espaces d'échange sur différentes questions au sein de la communauté, pour préserver la Paix et éviter ou réduire les conflits latents.

Au courant de cette année, 11 Groupe de Dialogue communautaires (BENI, KABASHA, MANGINA, MABOYA, MABUKU, MBAU, OICHA, KYONDO, KATONI, BEMBEY, KUNDA ET KINGABWA) et 6 GD universitaires (UCBC, ISDR, UOS, ISC, ISTM OICHA), ont été accompagnés. Au total ; 27 rencontres ont été organisées et tenues avec les membres des groupes de dialogue : il y a eu 8 séances avec les GD universitaires et 19 séances avec les GD communautaires. 342 personnes ont pris part à ces différents échanges.

Les thèmes développés au niveau des groupes de dialogue étaient les suivants :

- * Femmes, Paix et Sécurité
- * Investir dans la force productrice de la femme rurale : priorité pour la RDC
- * Notion de plaidoirie pour la participation des femmes à la recherche de la paix
- * Vulgarisation du Protocole à la charte Africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits des femmes dit Protocole de Maputo

Travail réalisé par les membres des GD dans leurs communautés respectives :

Les membres des GD ont animés 15 émissions radio sur 5 chaînes de radio communautaire : radio de Mangina (RCM), radio moto Oicha (RMO), radio Imara de Kyondo (RIK), radio RASO à Kasindi, radio Bulongo Progress (RBP,) Ils ont aussi organisé des sensibilisations communautaires, à travers lesquelles ils ont atteint au moins 2162 personnes (1166 femmes et 996 hommes).

Le travail de monitoring sur l'état de lieux de la représentation des femmes dans des fonctions publiques a été réalisé dans différentes entités de la ville et du territoire de Beni. Il a été documenté 41 nouvelles nominations des femmes à différents postes dans la fonction publique. Dans des institutions supérieures et universitaires, il a été documenté une augmentation de 27% (2017) à 43% (2018) du taux de la représentation des étudiantes dans les différents comités des étudiants. Cela est le fruit du coaching et formation sur le leadership que ces étudiants ont bénéficiés.

Organisation des rencontres d'accompagnement des femmes candidates aux électorales en particulier :

-Atelier de femmes leaders des associations sur la notion de leadership et plaidoyer : 37 femmes ont pris part à cette activité. Ces femmes se sont disponibles avec leurs membres pour mener plusieurs actions de plaidoyer pour la paix dans la ville et territoire de Beni.

-Sensibilisation des femmes leaders dans 4 communes de la ville de Beni sur de mobilisation sociale et participation politique des femmes : But de cette activité était d'identifier les femmes ayant des ambitions politiques, et préparer les autres femmes à les accompagner en tant que suppléantes, témoins, observatrices et à élire les femmes lors des prochaines élections. Un total de 136 personnes ont pris part (3 hommes et 133 femmes);

- Education à la citoyenneté et les élections : L'activité consistait à informer la communauté sur les différentes étapes du processus électoral. Les sensibilisateurs déployés dans différents

axes de la ville et du territoire de Beni ont su atteindre par ces sensibilisations 7690 personnes, respectivement 3537 hommes et 4153 femmes ;

-Cadre de concertation avec les femmes politiques et femmes leaders de la communauté :

L'activité consistait à l'explication de procédure à suivre dans le bureau de vote. Les participantes à l'activité avaient eu l'occasion d'expérimenter la machine à voter et à poser différentes questions y relatives à l'animateur de la CENI (commission Electorale Nationale et indépendante) présente dans l'activité. Total des participants était de 119 dont 13 hommes et 106 femmes ;

Atelier de renforcement de capacité des femmes candidates de Beni ville et Beni Territoire :

Cette activité consistait à évaluer le niveau de préparation des candidates pour affronter la campagne et les élections mais aussi les former sur les mesures de protection à prendre pour se préserver des violences électorales. 28 candidates étaient présentes à l'activité.

Une autre activité de formation des femmes candidates a été organisée à BUNIA et a réuni 22 candidates.

Formation des observateurs électoraux : cette activité a été organisée pour 29 observateurs à BENI et 37 observateurs à BUNIA, tous ont été dotés des Kits nécessaires pour bien jouer ce rôle en tant qu'observateurs électoraux,

Formation des témoins des femmes candidates : c'est à Beni que cette activité a eu lieu. C'était une occasion de renforcer la capacité des témoins des différentes candidates sur les directives nécessaires à suivre pour une bonne prestation en faveur de son candidat. 79 témoins ont pris part (47 étaient des femmes)

- Actions de plaidoyer menées par les groupes de dialogues

Organisation de la tribune d'expression populaire dans la commune rurale de Kyondo autour de la problématique des taxes illégales qui étouffent l'esprit d'entrepreneuriat et autonomisation des femmes : sous le lead des membres du groupe de dialogue, différentes autorités se sont déplacées du chef-lieu du territoire (Administrateur du territoire en charge de l'économie, le chef de bureau de l'économie et le chef de bureau de la décentralisation) et du secteur de Bashu(secrétaire administratif) ainsi que le fonctionnaire délégué de la commune de Kyondo, en présence de 63 habitants de Kyondo. Séance tenante, la population a été fixée sur les taxes qu'elle doit payer, précisant qu'aucune taxe ne devra être recouvrée en faveur du secteur d'autant plus que la commune rurale est déjà une entité décentralisée.

Différentes actions organisées par les femmes pour la paix : les femmes de BENI ont organisé des séries d'action pour réclamer le retour de la Paix : parmi ces actions il y a eu :

-sit in à la mairie et à la base de la MONUSCO

-Des marches pacifiques à travers la ville soutenue par des mémorandums

-Des tribunes de Paix avec les différentes autorités politico-administratives, (du gouvernement au niveau local, d'autres déployés par le gouvernement national) ainsi que la présence du chef de bureau de la MONUSCO et le général à la tête des opérations militaires dans la région

-Des pourparlers de Paix avec les membres du comité de sécurité de la MONUSCO basée à Beni, avec le conservateur du parc national de Virunga/secteur Mutsora, avec le président du conseil urbain de sécurité

-Des cultes œcuméniques ont été organisés pour prier en faveur du retour de la Paix

-Des rencontres avec différentes délégations venues dans la région pour comprendre le contexte pour tenter d'apporter la solution : citons la délégation des ministres venues de la capitale, la délégation des députés venus de la capitale, le chef d'état-major de la force d'armée nationale, le secrétaire Adjoint des Nations Unies en matière de la paix, le chef de casques Bleu de la MONUSCO basée à Kinshasa, la représentante de la MONUSCO en RDC, ...

-Sensibilisation radio diffusée pour la Paix : le but était d'une part d'interpeller la conscience des dirigeants sur leur devoir de garantir aux citoyens la sécurité et d'autres parts d'appeler toute la communauté à la culture de la Paix, à se désolidariser des rebelles. Les femmes de Beni se sont mobilisées par leur propre fond pour payer la plage à une chaîne de radio pendant 6 mois. 14 émissions ont été animées à cet espace dit « la voix des femmes de Beni » (traduit à langue swahili « SAUTI YA WAMAMA WA BENI »)

-Appui et encouragement des militaires de la force nationale et de la force onusienne alignés au front : Le but était de les encourager d'attaquer les rebelles, quelle que soit la perte d'homme enregistrée, il ne devra pas y avoir de trêve. Pour les femmes de Beni leur ont apporté des cartons.

❖ **Par rapport à l'objectif 6 : la réconciliation inter et intracommunautaire est améliorée par les dialogues communautaires et les actions de prévention et transformation des conflits**

- **Organisation des séances de résolution des conflits par la médiation et la réconciliation :**

117 nouveaux conflits ont été identifiés. Ces conflits portent essentiellement sur la mésentente liée à des limites de terrain ainsi que sur le conflit socio-économique (détournement ou mégestion de fond de l'association, abus de confiance, non acquittement des dettes, problème de succession ...). Parmi ces conflits, la médiation a été faite pour 87 conflits, seuls 59 ont été résolus.

Le suivi a été réalisé pour se rassurer du non rebondissement des anciens conflits résolus. Les membres des noyaux de paix se sont impliqués par des nouvelles médiations et conseils.

Notons que 10 structures de Paix sur les 14 existants ont travaillé cette année. Les 4 autres (MATOMBO, BULOLOMA, MANTUMBI, ET MAMOVE) n'ont pas travaillé car la quasi-totalité des membres de ces villages se sont déplacés suite à l'insécurité.

- **Organisation du diagnostic du conflit suivi d'un forum de Paix:**

Dans la localité de MBAU, à l'issue du diagnostic de conflit, il s'est avéré que le conflit communautaire y existant et qui est ressorti comme prioritaire était celui qui opposait les agricultrices aux épouses des militaires utilisant les pygmées pour voler dans les champs des populations de Mbau, la population ayant fui à cause de l'insécurité.

Ainsi, un forum a été organisé pour trouver une solution : des engagements ont été pris, un comité de Paix mixte a été institué, les chefs des localités ont disponibilisé pour les épouses des militaires et les pygmées des champs à cultiver. 57 personnes (21 femmes et 36 hommes) représentant des différentes parties prenantes avaient pris part.

- **Formation sur la gestion des conflits, gestion des rumeurs et prévention de la maladie à virus Ebola :**

Depuis la déclaration de la Maladie à Virus EBOLA dans la région, la population est déroutée par des rumeurs autour de la question. Pour ce faire, 70 personnes (24 hommes et 46 femmes) membres des structures de Paix et des groupes de dialogue ont été formées pour sensibiliser la communauté sur les gestes nécessaires pour prévenir la contamination de la maladie à virus Ebola qui décime la région depuis le mois d'Aout dernier. Vu qu'il y a eu trop de résistance dans la communauté, la notion sur la gestion des rumeurs et la gestion des conflits a été utile pour améliorer leur prestation et répondre aux préoccupations présentées par la couche sensibilisée. 7235 personnes ont été sensibilisées par les 50 sensibilisateurs déployés sur terrain.

❖ **Par rapport à l'objectif 7 : Le renforcement structurel de SOFEPADI est assuré**

-

- **Participation aux Forums et échanges internationaux, régionaux :**

La SOFEPADI a été représentée :

-A la 39^{ième} session du comité de droit de l'homme à Genève

-Au Forum Mondial de la démocratie sous le thème : « agir contre les violences à l'égard des femmes et filles », forum organisé par l'organisation Internationale de la Francophonie(OIF)à Strasbourg

-Au 33^{ème} sommet gender is my Agenda tenu à Addis-Ababa

-Au 62^{ème} sommet de la commission de condition de la femme, tenue à NEW YORK

- **Réseautage et Partenariat :**

La SOFEPADI a sollicité des partenariats avec des réseaux tels que :

-Coalition filles pas épouses (Girl not brides)

-Groupes de référence Mondial de la société civile de l'initiative Spotlight

- **OUTILS de travail :**

-Plan de communication déjà conçu en attente de sa validation par le conseil d'administration ;

-la révision du plan de sécurité

- **Formation du personnel:**

-renforcement de capacité de l'équipe du programme de Bunia, de Beni et de Kinshasa sur la photographie pour optimiser la prise des images sur terrain.

-Renforcement des capacités de la chargée de communication et fundraising en anglais

-Renforcement des capacités de l'équipe de BENI sur la sécurité physique et la sécurité numérique ;

- **Formation professionnelle des stagiaires :**

Au cours cette année, 21 stagiaires ont été encadrés à travers nos différents bureaux :

-Stagiaires élèves des humanités =9 (3 à Beni et 6 à Bunia),

-Stagiaires étudiants = 6 (4 à Bunia et 2 à Kinshasa),

-Stagiaires professionnels = 6 (4 à Beni, 1à Bunia et 1 à Kinshasa) ;

Notons que 2 stagiaires encadrés à Kinshasa sont venues de l'institut NOHA ;

- **Tenue des réunions des organes :**

L'assemblée Générale 2017 s'est tenue en Mai 2018, l'Audit externe consolidé ainsi que l'Audit du centre médical KARIBUNI WA MAMA pour l'année 2017, ont été tenue en Avril 2018 et enfin, 12 réunions de comité de gestions ont été tenues durant l'année 2018.

- **Suivi des activités et missions d'évaluation :**

- Mission de Suivi réalisé par le partenaire Help Age. Ce dernier a été en contact avec les différents bénéficiaires de ce projet qui parraine les femmes de troisième âge,

-Mission de Suivi du partenaire Fonds mondiaux, représenter madame Annie : Des orientations utiles ont été donnée dans le cadre du rapportage,

- L'Evaluation dans le cadre du diagnostic institutionnel a été effectuée à Beni pour un nouveau partenariat avec interpeace, il en est de même de deux autres évaluation réalisées à Bunia pour un nouveau partenariat avec OXFAM et le fonds de NU contre la Torture ;

-Evaluation du projet « droits de la santé sexuelle reproductive », évaluation faite par le coordonnateur du réseau mondial de DSRR / basé à Nairobi ;

-Evaluation des activités de la SOFEPADI faite par le Ministre du plan afin du renouvellement de l'arrêté interministériel pour exonération ;

-Diagnostic opérationnel effectué par le consultant Felix ITOMBWE

-il y a eu 4 autres descentes de suivi des activités du projet financé par Trocaire effectuées par la Chargée de projet de TROCAIRE dans les axes Mambasa, Djugu et Mahagi et dans les axes Kasenyi et Kunda.

-Evaluation des partenaires éligibles au fonds humanitaire Pool Funds tenue à bunia par la maison de consultance ECOTEF ;

IV. DEFIS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2018 qui se clôture a été une année des grandes réalisations et la dernière année du programme triennal 2016-2018.

Malgré les difficultés rencontrées, nous avons pu réaliser 90% des activités prévues proportionnellement aux fonds mobilisés. Notre équipe de terrain ,connaissant la zone a adapté sa stratégie pour continuer avec le travail tout en prenant les disposition de sécurité.

Le plus grand défis reste l'accès au financement, pour couvrir le budget de cette année, les fonds ont été mobilisés à 90% et cela a eu aussi répercussion sur d'autres activités qui n'ont pas pu être réalisé à 100% ;

Malgré ce problème, nous avons tenu bon et répondu aux besoins sociaux de base des populations .

Toutes ces réalisations sont les fruits des sacrifices incommensurables de tous et chacun au sein de notre équipe (des personnes dévouées pour les autres, parfois au péril de leur vie), de nos familles, les membres, les personnes de bonne volonté mais aussi vous tous nos partenaires techniques et financier pour transformer ensemble nos communautés, changer des vies, donner de l'espoir et redorer l'image de la femme congolaise.

Les mots ne seront jamais assez pour vous exprimer nos remerciements. Nous adressons aussi nos remerciements aux bénéficiaires et tous membres des communautés , autorités qui nous ont accompagné. Les défis qui ont marquée l'année 2018, nous servent de leçon pour renforcer nos stratégies de travail. Nous demandons à vous tous chers amis de continuer à soutenir ce travail et de notre côté ,nous sommes prêtes à continuer avec vous .

Fait à Beni, le 31/12/2018

Pour la SOFEPADI

Mme ZAWADI MAMBO